

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTERRE - 9201 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 10/07/2024 - 27962 - 1980 B 12561 - 609 849 153 - LILLY FRANCE

LILLY FRANCE SAS

Comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2023



DocuSigned by:
Florence Bayard
505B9C377FEC480...

PwC Entreprises



Période du 01/01/2023 au 31/12/2023 (Bilan)

Sommaire

1	<i>Comptes annuels</i>	3
1.1	Bilan actif	4
1.2	Bilan passif	5
1.3	Compte de résultat	6
1.4	Annexes aux comptes annuels	8

Comptes annuels



Actif		Au 31/12/2023			Au 31/12/2022	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net		
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de développement				
		Concessions, brevets et droits similaires	16 068 083	15 668 823	399 259	452 319
		Fonds commercial (1)				
		Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles en cours	171 255		171 255	28 768
		Avances et acomptes				
		TOTAL	16 239 339	15 668 823	570 515	481 087
		Terrains	738 136		738 136	738 136
		Constructions	292 766 798	175 144 426	117 622 372	119 685 370
Immobilisations financières ⁽²⁾	Inst. techniques, mat. out. industriels	548 616 097	338 145 873	210 470 224	197 020 920	
	Autres immobilisations corporelles	48 358 797	35 606 178	12 752 619	12 532 142	
	Immobilisations en cours	150 580 461		150 580 461	100 641 732	
	Avances et acomptes	2 775 987		2 775 987	4 986 934	
	TOTAL	1 043 836 278	548 896 477	494 939 800	435 605 236	
Immobilisations financières ⁽²⁾	Participations évaluées par équivalence					
	Autres participations	2 690 033	1 910 007	780 026	1 048 997	
	Créances rattachées à des participations					
	Titres immob. de l'activité de portefeuille					
	Autres titres immobilisés					
Immobilisations financières ⁽²⁾	Prêts	10 639 783		10 639 783	10 473 881	
	Autres immobilisations financières	991 576		991 576	935 403	
	TOTAL	14 321 393	1 910 007	12 411 386	12 458 281	
Total de l'actif immobilisé		1 074 397 011	566 475 308	507 921 703	448 544 605	
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements	79 477 541	7 694 470	71 783 071	58 904 212
		En cours de production de biens	51 032 236	244 340	50 787 895	35 939 710
		En cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis	22 727 755	1 880 942	20 846 812	24 962 975
		Marchandises	91 506		91 506	36 063
	TOTAL	153 329 039	9 819 753	143 509 285	119 842 961	
	Avances et acomptes versés sur commandes		1 790 076		1 790 076	2 370 151
	Créances ⁽³⁾	Clients et comptes rattachés	168 033 928	31 819	168 002 109	173 894 965
		Autres créances	71 021 069		71 021 069	111 627 847
		Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL	239 054 998	31 819	239 023 178	285 522 812		
Divers	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)					
	Instruments de trésorerie Disponibilités					
TOTAL						
Charges constatées d'avance		2 258 375		2 258 375	939 391	
Total de l'actif circulant		396 432 489	9 851 573	386 580 915	408 675 316	
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des emprunts						
Écarts de conversion actif		86 121		86 121	58 028	
TOTAL DE L'ACTIF		1 470 915 622	576 326 882	894 588 740	857 277 950	
Renvois :				429 613		
(1) Dont droit au bail						
(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières						
(3) Dont créances à plus d'un an (brut)						
Clause de réserve de propriété	Immobilisations		Stocks		Créances clients	

Passif		Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Capitaux propres	Capital (dont versé : 295 643 568)	295 643 568	375 713 701
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecart de réévaluation		
	Ecart d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	29 564 356	37 571 370
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	8 037 922	30 909
	Report à nouveau	41 780 775	
Résultats antérieurs en instance d'affectation			
Résultat de la période (bénéfice ou perte)	53 430 848	41 780 775	
Situation nette avant répartition	428 457 471	455 096 755	
Subvention d'investissement	84 720	101 387	
Provisions réglementées	70 082 355	69 105 078	
Total	498 624 547	524 303 221	
Aut. fonds propres	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total			
Provisions	Provisions pour risques	10 781 602	9 998 726
	Provisions pour charges	39 564 865	42 192 851
	Total	50 346 468	52 191 577
Dettes	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Total		
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	97 262 789	88 733 254
	Dettes fiscales et sociales	230 678 076	162 981 113
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 312 126	2 184 619
Autres dettes	13 184 130	26 682 545	
Instruments de trésorerie			
Total	345 437 123	280 581 533	
Produits constatés d'avance			
Total des dettes et des produits constatés d'avance	345 437 123	280 581 533	
Écart de conversion passif	180 600	201 618	
TOTAL DU PASSIF	894 588 740	857 277 950	
Crédit-bail immobilier			
Crédit-bail mobilier			
Effets portés à l'escompte et non échus			
Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an	345 437 123	280 581 533	
à moins d'un an			
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques			
(3) dont emprunts participatifs			



		France	Exportation	Du 01/01/2023 Au 31/12/2023 12 mois	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022 12 mois
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises	550 244 725	19 826 985	570 071 711	506 813 688
	Production vendue : - Biens		782 362	782 362	194 800
	- Services	471 417	549 012 197	549 483 615	482 658 353
	Chiffre d'affaires net	550 716 143	569 621 545	1 120 337 688	989 666 842
	Production stockée			12 589 647	13 977 774
	Production immobilisée			1 998 489	1 426 865
	Produits nets partiels sur opérations à long terme				
	Subventions d'exploitation			159 168	53 170
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			13 498 570	8 180 727
	Autres produits				129
	Total			1 148 583 565	1 013 305 509
Charges d'exploitation (2)	Marchandises Achats			390 522 526	357 210 340
	Variation de stocks			-55 443	-36 063
	Matières premières et autres approvisionnements Achats			192 517 520	163 808 359
	Variation de stocks			-15 317 463	-8 393 649
	Autres achats et charges externes (3)			184 022 367	157 758 035
	Impôts, taxes et versements assimilés			63 098 725	34 861 435
	Salaires et traitements			118 808 524	110 715 227
	Charges sociales			74 878 025	75 096 152
	Dotations d'exploitation	• sur immobilisations • sur actif circulant • pour risques et charges		43 565 612	43 541 460
	Amortissements et provisions			9 836 209	5 523 596
Autres charges			9 033 603	7 896 584	
			136 841	117 560	
	Total			1 071 047 049	948 099 039
	Résultat d'exploitation	A		77 536 515	65 206 470
Opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée		B		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		C		
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)			185 000	
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)				
	Autres intérêts et produits assimilés (4)			3 153 864	781 683
	Reprises sur provisions, transferts de charges			60 262	2 084 869
	Différences positives de change			739 247	273 850
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total			4 138 374	3 140 403
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions			357 325	938 257
	Intérêts et charges assimilées (5)			360	3 452
	Différences négatives de change			799 362	1 263 789
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total			1 157 047	2 205 499
	Résultat financier	D		2 981 327	934 903
	RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D)	E		80 517 842	66 141 373



		Du 01/01/2023 Au 31/12/2023	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022
		12 mois	12 mois
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	6 182 767	19 228 459
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	16 667	461 667
	Reprises sur provisions et transferts de charge	3 123 433	13 052 334
	Total	9 322 868	32 742 461
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	9 316 556	26 240 004
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		2 309 966
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	1 135 276	2 435 860
	Total	10 451 833	30 985 831
Résultat exceptionnel		F	-1 128 964
Participation des salariés aux résultats	G	7 874 075	8 334 726
Impôt sur les bénéfices	H	18 083 953	17 782 501
BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F - G - H)		53 430 848	41 780 775
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier		
(4) Dont	produits concernant les entités liées	3 146 194	418 493
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées		

SAS LILLY FRANCE SAS

Annexe aux comptes annuels

Date de clôture : 31/12/2023



Sommaire

1	Faits caractéristiques de l'exercice	3
2	Principes, règles et méthodes comptables	4
2.1	Actif immobilisé	4
2.2	Actifs d'exploitation	5
2.3	Passif	6
3	Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat	8
3.1	Actif immobilisé	8
3.1.1	État de l'actif immobilisé (brut)	8
3.1.2	Amortissements de l'actif immobilisé	10
3.1.3	Dépréciations de l'actif immobilisé	11
3.1.4	Amortissements et dépréciations - État de rapprochement entre ouverture et clôture	11
3.2	Actif circulant	12
3.2.1	État des échéances des créances à la clôture de l'exercice	12
3.2.2	Produits à recevoir	13
3.2.3	Tableau des dépréciations de l'actif	13
3.2.4	Charges constatées d'avance	13
3.3	Dépréciations de l'actif	14
3.4	Capitaux propres	14
3.4.1	Capital social	14
3.4.2	Variation des capitaux propres	15
3.4.3	Provisions réglementées	15
3.5	Passifs et provisions	16
3.5.1	Provisions	16
3.5.2	Précisions sur d'autres dettes	18
3.6	État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice	19
3.7	Compte de résultat	20
3.7.1	Ventilation du chiffre d'affaires	20
3.7.2	Précisions sur la nature, le montant et le traitement de certaines charges et produits	20
3.7.3	Charges et produits exceptionnels	21



Annexe aux comptes annuels

4	Informations relatives à l'effectif	21
5	Informations relatives à la fiscalité	21
5.1	Informations relatives au régime fiscal	21
5.2	Impôt sur les bénéfices	22
5.2.1	Ventilation	22
6	Informations relatives à la consolidation	23
7	Informations au titre des opérations réalisées avec des parties liées	23
8	Informations relatives aux opérations et engagements envers les dirigeants	23
9	Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan	24
9.1	Engagements financiers donnés et reçus	24
10	Événements postérieurs à la clôture	24



1 Faits caractéristiques de l'exercice

En date du 6 février 2023, la société Lilly France a procédé à une réduction de capital d'un montant de 80 070 133€ pour le ramener de 345 713 701€ à 295 643 568€, par voie de réduction de la valeur nominale des 24 636 964 actions, composant le capital social qui serait ainsi ramenée de 15.25€ à 12€ et de remboursement à l'associé unique de la somme de 3.25€ par action.



2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement ANC 2014-03.

Les comptes annuels sont établis en conformité avec les règles et méthodes découlant des textes légaux et réglementaires applicables en France.

Ils respectent en particulier les dispositions du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016, modifiant le règlement n°2014-03 relatif au plan comptable général, qui a été homologué par arrêté du 26 décembre 2016.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2.1 Actif immobilisé

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les coûts d'entrée d'une immobilisation incorporelle correspondent aux seuls coûts directs attribuables au projet.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les frais accessoires, droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, sont incorporés à ce coût d'acquisition.



Annexe aux comptes annuels

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés.

Un actif immobilisé est amortissable lorsque sa durée d'utilisation est limitée.

En cas d'indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué à la clôture des comptes (article 214-15 du PCG). La valeur nette comptable de l'actif est alors comparée à sa valeur actuelle.

Immobilisations Corporelles et Incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), à leur coût de production ou à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

L'amortissement pratiqué, qu'il soit linéaire ou dégressif, est équivalent à un amortissement calculé sur la durée d'utilisation réelle du bien.

Les durées moyennes d'amortissement retenues pour les principaux types d'immobilisations sont les suivantes :

- Concessions et Brevets : 1 à 5 ans
- Constructions : 18 ans
- Installations techniques, matériels et outillages industriels : 5 à 25 ans
- Agencements des constructions : 5 à 20 ans
- Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- Matériel de transport : 5 ans
- Matériel de bureau et informatique : 5 ans
- Mobilier : 10 ans

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale

2.2 Actifs d'exploitation

Stock et en-cours

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables à l'acquisition des produits finis, des matières premières et des services. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.



Annexe aux comptes annuels

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti.

Depuis fin 2020, Lilly France est sorti du système des quotas d'émission de gaz à effet de serre et n'a donc déclaré aucune émission en 2023.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances Clients, Comptes Rattachés et Autres Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Leur valeur d'inventaire fait l'objet d'une appréciation au cas par cas.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur nominale et/ou lorsque des difficultés de recouvrement sont clairement identifiées.

2.3 Passif

Provisions réglementées

Les provisions réglementées figurant au bilan représentent la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation.

La contrepartie des provisions réglementées est comptabilisée en charges exceptionnelles, au poste "Dotations aux provisions réglementées - Amortissements dérogatoires".

Opérations en devises

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur à la clôture de l'exercice.

L'écart de conversion qui résulte de l'actualisation des dettes et créances en devises est inscrit en comptes de régularisation, à l'actif s'il s'agit d'une perte latente et au passif s'il s'agit d'un profit latent.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise LILLY FRANCE SAS, prévoit des indemnités de



Annexe aux comptes annuels

fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants ont été constatés sous la forme de provision ou leur montant est indiqué en annexe.

Clause de sauvegarde

Taxe acquittée par les laboratoires pharmaceutiques basée sur leur chiffre d'affaires brut global réalisé au titre des médicaments pris en charge, minoré des remises associées.

Le chiffre d'affaires brut est calculé sur la base du chiffre d'affaires de l'exercice précédent et des estimations de croissance du marché pour l'exercice en cours.

Les remises s'entendent des remises produits et des remises liées aux ATU/accès précoce/accès compassionnel et viennent en déduction du chiffre d'affaires brut.

Le paiement de la clause/taxe se déclenche si le chiffre d'affaires net global de l'ensemble des entreprises redevables de l'année N excède un montant « M » fixé par la loi. Les différentes données de marché sont basées sur les échanges avec les organes de la profession (GERS, LEEM, BIPE et autres).

Dettes

Les dettes sont enregistrées pour leur valeur nominale de remboursement. Elles ne font pas l'objet d'une actualisation.

Provisions

Une provision est constituée lorsqu'il existe une obligation de la société à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Une provision est un passif dont le montant ou l'échéance n'est pas fixée de façon précise.



3 Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

3.1 Actif immobilisé

3.1.1 État de l'actif immobilisé (brut)

	Immobilisations	Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur fin exercice
Incorp.	Frais d'établissement et de développement – TOTAL I	-	-	-	-
	Autres postes d'immobilisations incorporelles – TOTAL II	15 869 946	520 925	151 532	16 239 339
Corporelles	Terrains	738 136	-	-	738 136
	Construction sur sol propre	92 075 603	128 089	40 279	92 163 414
	Construction sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Inst. gales, agencés et am. des constructions	195 206 755	8 793 246	3 396 616	200 603 384
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	508 381 317	42 583 485	2 348 705	548 616 097
	Installations générales, agencements, aménagements divers	7 285 943	-	4 750	7 281 194
	Matériel de transport	610 217	94 793	-	705 009
	Matériel de bureau et mobilier informatique	37 093 762	3 279 872	1 039	40 372 595
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours	100 641 732	190 817 602	140 878 873	150 580 461
	Avances et acomptes	4 986 934	670 446	2 881 393	2 775 987
	TOTAL III	947 020 401	246 367 533	149 551 655	1 043 836 279
Financière	Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
	Autres participations	2 690 034	-	-	2 690 034
	Autres titres immobilisés	-	-	-	-
	Prêts et autres immobilisations financières	11 409 284	628 211	406 136	11 631 360
	TOTAL IV	14 099 318	628 211	406 136	14 321 394
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)	976 989 666	247 516 668	150 109 322	1 074 397 012



Annexe aux comptes annuels

3.1.1.1 Natures des Augmentations

Augmentations de l'exercice	Ventilation des augmentations				
	Virements		Entrées		
	De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Immobilisations incorporelles			520 924		
Immobilisations corporelles			246 367 532		
Immobilisations financières			628 211		
TOTAL			<i>247 516 668</i>		

3.1.1.2 Nature des Diminutions

Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions				
	Virements		Sorties		
	De poste à poste	A destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service
Immobilisations incorporelles	151 531				
Immobilisations corporelles	149 551 655				
Immobilisations financières	406 135				
TOTAL	<i>150 109 322</i>				



Annexe aux comptes annuels

3.1.2 Amortissements de l'actif immobilisé

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement - TOTAL I	-	-	-	-	
Fonds commercial - TOTAL II	-	-	-	-	
Autres immobilisations incorporelles - TOTAL III	15 388 859	292 910	12 945	15 668 824	
Terrains	-	-	-	-	
Constructions	Sur sol propre	43 480 638	1 755 675	40 279	45 196 034
	Sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Inst. gales, agcts et amgts constructions	124 116 349	9 228 658	3 396 616	129 948 392
Installations techniques, matériel et outillage industriels	311 360 397	29 134 181	2 348 705	338 145 873	
Autres immobilisations corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers	6 674 763	67 306	4 750	6 737 319
	Matériel de transport	498 153	52 669	-	550 823
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	25 284 864	3 034 213	1 039	28 318 038
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
TOTAL IV	511 415 164	43 272 703	5 791 389	548 896 478	
TOTAL GÉNÉRAL. (I+II+III+IV)	526 804 023	43 565 613	5 804 334	564 565 302	



Annexe aux comptes annuels

3.1.3 Dépréciations de l'actif immobilisé

Provisions pour dépréciation	Montant au début de l'exercice	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Incorporelles	-	-	-	-
Corporelles	-	-	-	-
Titres mis en équivalence	-	-	-	-
Titres de participation	1 641 037	271 204	2 234	1 910 007
Autres immobilisations financières	-	-	-	-
TOTAL	1 641 037	271 204	2 234	1 910 007

3.1.4 Amortissements et dépréciations - État de rapprochement entre ouverture et clôture

Cf. 2.1.2 et 2.1.3

	Début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Fin de l'exercice
		Amortissement	Dépréciation	Amortissement	Dépréciation	
Incorporelles	15 388 859	292 910	-	12 945	-	15 668 824
Corporelles	511 415 164	43 272 703	-	5 791 389	-	548 896 478
Financières	1 641 037		271 204		2 234	1 910 007
TOTAL	525 162 986	43 565 613	271 204	5 804 334	2 234	564 565 302



Annexe aux comptes annuels

3.2 Actif circulant

3.2.1 État des échéances des créances à la clôture de l'exercice

ETAT DES CREANCES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an	
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations	-	-	-	
	Prêts	10 639 783	-	10 639 783	
	Autres immobilisations financières	991 576	429 613	561 963	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	13 752	13 752	-	
	Autres créances clients	168 020 177	168 020 177	-	
	Créance représentative de titre prêtés ou remis en garantie	Provisions pour dépréciation antérieurement constituée	-	-	-
	Personnel et comptes rattachés	46 097	46 097	-	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	-	-	-	
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	5 916 838	5 916 838	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	14 732 494	14 732 494	-
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-	-
		Divers	-	-	-
	Groupe et associés	44 134 669	44 134 669	-	
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	6 190 971	6 190 971	-	
Charges constatées d'avance	2 258 376	2 258 376	-		
TOTAL		252 944 734	241 742 987	11 201 747	

Prêts Accordés en cours d'exercice	568 882
Remboursements obtenus en cours d'exercice	402 980



Annexe aux comptes annuels

3.2.2 Produits à recevoir

Libellés	Montant
AUTRES PRODUITS	
Factures à établir	3 306 285
TOTAL	3 306 285

3.2.3 Tableau des dépréciations de l'actif

Rubriques	Situations et mouvements			
	Dépréciations au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Stocks	5 523 524	9 819 753	5 523 524	9 819 754
Créances	30 638	16 456	15 274	31 820
Autres	-	-	-	-
TOTAL	5 554 163	9 836 208	5 538 798	9 851 574

3.2.4 Charges constatées d'avance

Nature	Date période		Montants		
	Début	Fin	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Exploitation	31/12/2023	31/12/2024	2 258 375		



3.3 Dépréciations de l'actif

Rubriques (a)	Situations et mouvements (b)			
	A	B	C	D
	Dépréciations au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice (c)
Immobilisations corporelles	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations financières	1 641 037	271 204	2 234	1 910 007
Stocks	5 523 524	9 819 753	5 523 524	9 819 754
Créances	30 638	16 456	15 274	31 820
Autres	-	-	-	-
TOTAL	7 195 199	10 107 413	5 541 032	11 761 581

3.4 Capitaux propres

3.4.1 Capital social

Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice, ou les mouvements de l'exercice sont décrits ci-après ;	Nombre d'actions	Valeur en capital
Position début de l'exercice	24 636 964	15,25
Mouvements :		-3,25
Position fin de l'exercice	24 636 964	12



Annexe aux comptes annuels

3.4.2 Variation des capitaux propres

Libellés	Début exercice	Augmentations	Diminutions	Fin Exercice
Capital	375 713 701	-	80 070 133	295 643 568
Réserves, primes et écarts	37 602 279	-	8 037 922	29 564 356
Report à nouveau	-	41 780 775	-	41 780 775
Résultat	41 780 775	53 430 849	41 780 775	53 430 849
Subventions d'investissement	101 387	-	16 667	84 720
Provisions réglementées	69 105 079	977 277	-	70 082 355
Autres	-	8 037 922	-	8 037 922
TOTAL	524 303 222	104 226 823	129 905 497	498 624 548

3.4.3 Provisions réglementées

Nature des Provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentation : Dotations de l'exercice	Diminution : Reprise de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	-	-	-	-
Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	-	-	-	-
Provisions pour hausse des prix	-	-	-	-
Amortissements dérogatoires	69 105 079	977 277	-	70 082 355
Dont majorations exceptionnelles	-	-	-	-
Provisions pour prêts d'installation	-	-	-	-
Autres provisions réglementées	-	-	-	-
TOTAL	69 105 079	977 277	-	70 082 355



3.5 Passifs et provisions

3.5.1 Provisions

Rubriques (a)	Situations et mouvements (b)			
	A	B	C	D
	Provisions au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminution : Reprise de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice (C)
Provisions réglementées	69 105 079	977 277	-	70 082 355
Provisions pour risques	58 028	86 121	58 028	86 121
Provisions pour charges	52 133 549	9 191 604	11 064 806	50 260 347
TOTAL	121 296 656	10 255 002	11 122 834	120 428 824

3.5.1.1 Classification des augmentations

Augmentations (dotations) de l'exercice	Ventilation des augmentations (dotations)		
	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Provisions réglementées	977 277		
Provisions pour risques		86 121	
Provisions pour charges	9 191 604		
TOTAL	10 138 881	86 121	

3.5.1.2 Classification des diminutions

Diminutions (reprises) de l'exercice	Ventilation des diminutions (reprises)		
	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Provisions réglementées			
Provisions pour risques		58 028	
Provisions pour charges	11 064 806		
TOTAL	11 064 806	58 028	



Annexe aux comptes annuels

3.5.1.3 Provisions pour risques et charges

Nature des Provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentation : Dotations de l'exercice	Diminution : Reprise de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour litiges	-	-	-	-
Provisions pour garanties données aux clients	-	-	-	-
Provisions pour pertes sur marchés à terme	-	-	-	-
Provisions pour amendes et pénalités	-	-	-	-
Provisions pour pertes de change	58 028	86 121	58 028	86 121
Provisions pour pensions et obligations similaires	42 192 851	4 507 887	7 135 872	39 564 866
Provisions pour impôts	-	-	-	-
Provisions pour renouvellement des immobilisations	-	-	-	-
Provisions pour gros entretiens	-	-	-	-
Provisions pour charges sociales et fiscale sur congés à payer	-	-	-	-
Autres provisions pour risques et charges	9 940 698	4 683 717	3 928 934	10 695 481
TOTAL	52 191 578	9 277 725	11 122 834	50 346 468



3.5.2 Précisions sur d'autres dettes

3.5.2.1 Charges à payer

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	16 351 408
Charges sociales provisionnées	8 280 273
Charges fiscales provisionnées	-
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	-
Dettes part. groupes	-
Dettes part. hors groupes	-
Dettes sociétés en participation	-
Fournisseurs	-
Associés	-
Banques	-
Concours bancaires courants	-
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	25 888 915
RRR à accorder, avoirs à établir	27 781
Participation des salariés	7 874 075
Personnel	13 403 719
Sécurité sociale	6 882 784
Autres charges fiscales	173 027 973
Divers	12 016 257
TOTAL	263 753 186



3.6 État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles		-	-	-	-
Autres emprunts obligataires		-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 1 an maximum à l'origine	-	-	-	-
	à plus d'1 an à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers		-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés		97 262 790	97 262 790	-	-
Personnel et comptes rattachés		37 629 203	37 629 203	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		18 666 842	18 666 842	-	-
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	-	-	-	-
	Obligations cautionnées	-	-	-	-
	Autres impôts, taxes et	174 382 032	174 382 032	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		4 312 127	4 312 127	-	-
Groupe et associés		-	-	-	-
Autres dettes (dont relatives à des opérations de pension de titres)		13 184 130	13 184 130	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie		-	-	-	-
Produits constatés d'avance		-	-	-	-
TOTAL		345 437 124	345 437 124	-	-
Emprunts souscrits en cours d'exercice					-
Emprunts remboursés en cours d'exercice					-
Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques à la clôture					-



3.7 Compte de résultat

3.7.1 Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	550 244 725	19 826 986	570 071 711
Production vendue :	-	782 362	782 362
- Biens			
- Services	471 418	549 012 198	549 483 615
Chiffre d'affaires net	550 716 143	569 621 546	1 120 337 689

3.7.2 Précisions sur la nature, le montant et le traitement de certaines charges et produits

Honoraires des commissaires aux comptes

	CAC 1
Au titre de la mission de contrôle légal des comptes	203 000
Au titre d'autres prestations	
Honoraires totaux	203 000



3.7.3 Charges et produits exceptionnels

Détail du résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	983 433	
Plan de restructuration	6 994 625	6 994 625
Amortissement dérogatoires	977 277	
Subvention d'investissement		16 667
Provisions pour risques et charges		1 145 023
Divers	1 496 498	1 166 553
TOTAL	10 451 833	9 322 868

4 Informations relatives à l'effectif

L'effectif moyen salarié de l'entité : 1 766 personnes, dont :

	Personnel salarié Neuilly	Personnel salarié Fegersheim
Nombre de salariés souffrant d'un handicap	36	57
Apprentis	30	67

5 Informations relatives à la fiscalité

5.1 Informations relatives au régime fiscal

- Résultat de l'exercice + 53 430 849
- Impôt sur les bénéfices à % +18 083 953
- Résultat avant impôt = 71 514 802



5.2 Impôt sur les bénéfices

5.2.1 Ventilation

	Résultat courant	Résultat exceptionnel	Participation des salariés	Résultat comptable
Résultat avant impôts	80 517 842	-1 128 965	7 874 075	71 514 802
Impôt	20 334 813	-282 241	1 968 619	18 083 953
Résultat après impôts	60 183 029	-846 724	5 905 456	53 430 849

La société continue d'être présente sur des activités de recherche clinique et préclinique.

Une partie de ces opérations ont permis de dégager un crédit d'impôt recherche s'élevant à 4 014 810 €.



6 Informations relatives à la consolidation

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société:

Ely Lilly & Corporation
Lilly Corporate Center
Indianapolis, Indiana 46285 USA

7 Informations au titre des opérations réalisées avec des parties liées

Aucune transaction significative ou à des conditions différentes de celles du marché n'a été conclue avec une partie liée.

8 Informations relatives aux opérations et engagements envers les dirigeants

Depuis 2017, Lilly France a choisi d'appliquer la recommandation de l'ANC R-O2 du 7 novembre 2013 et a opté pour un changement de méthode de comptabilisation des écarts actuariels. Lilly France utilise la méthode dite du « corridor » pour comptabiliser en comptes statutaires les écarts actuariels au titre des indemnités de fin de carrière.

Cette méthode consiste à enregistrer en hors bilan le stock d'écarts actuariels généré et d'en recycler une partie dans la charge de l'exercice prochain selon des règles spécifiques.

Le montant de la provision au 31/12/2023 s'élève à 36 923 262€ (FY22, 39 961 807€) déterminée sur la base d'une dette actuarielle de 44 497 899€ (FY22, 45 580 988€) et d'un stock de pertes actuarielles non reconnues de 7 574 637€ (FY22, 5 619 181€).

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- taux d'actualisation : 3.70% (3,70% en 2022)
- profil de carrière : 2.5% (2,5% en 2022)
- charges sociales : 45% (45% en 2022)
- âge de départ à la retraite : âge au taux plein
- Table de taux de mortalité : (table INSEE 2017-2019).



9 Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan

9.1 Engagements financiers donnés et reçus

Nature d'engagements	Donnés	Reçus
Avals et cautionnements		
Douanes de Strasbourg	30 000	
Engagements en matière de pensions ou d'indemnités assimilés	7 574 637	

10 Événements postérieurs à la clôture

Néant.

LILLY FRANCE SAS

Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 295.643.568 euros
Siège social: 24 boulevard Vital Bouhot - 92200 Neuilly-sur-Seine
609 849 153 R.C.S. NANTERRE

(la "Société" / "the Company")

**EXTRAIT DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ
UNIQUE PRISES PAR ACTE SOUS SEING PRIVÉ**

.../...

PREMIERE DECISION

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux comptes sur l'exercice social clos le 31 décembre 2023, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 31 décembre 2023, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice net comptable de 53.430.848 euros. Il approuve également les opérations traduites par ces comptes et résumées dans ces rapports.

.../...

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et constatant que la réserve légale est entièrement dotée à hauteur de 10% du montant du capital social, décide de distribuer l'intégralité du résultat bénéficiaire de l'exercice qui s'élève à 53.430.848 euros à titre de dividendes à l'Associé Unique.

.../...

SEPTIEME DECISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des décisions qui précèdent.

.../...

Par DocuSign
Le 28 juin 2024

**EXCERPT OF THE DECISIONS OF THE SOLE
SHAREHOLDER TAKEN BY PRIVATE DEED**

.../...

FIRST DECISION

The Sole Shareholder, having reviewed the President's management report and the Statutory Auditor's report on the fiscal year ended December 31, 2023, approves the annual financial statements, i.e., the balance sheet, profit and loss statement and notes to the financial statements for the fiscal year ended December 31, 2023, as presented, which show a net profit of 53,430,848 euros. It also approves the transactions reflected in these financial statements and summarized in these reports.

.../...

SECOND DECISION

The Sole Shareholder, having reviewed the President's management report and noting that the legal reserve is fully funded to the extent of 10% of the share capital amount, resolves to distribute the entire profit for the past fiscal year, which amounts to 53.430.848 euros, as dividends to the Sole Shareholder.

.../...

SEVENTH DECISION

The Sole Shareholder grants full powers to the bearer of an original, copy or extract of the minutes of the deliberations to carry out all legal formalities subsequent to the adoption of the foregoing decisions.

.../...

Via DocuSign
June 28th, 2024

DocuSigned by:
Florence Bayard
505B9C377FEC480...

Certifié conforme par Madame Florence Bayard
au nom et pour le compte de Monsieur Marcel Lechanteur
Président de la Société

LILLY FRANCE SAS

Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 295.643.568 euros
Siège social : 24 boulevard Vital Bouhot - 92200 Neuilly-sur-Seine
609 849 153 R.C.S. NANTERRE

(la "Société" / "the Company")

RAPPORT DE GESTION
SUR L'ACTIVITE DE LA SOCIETE

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts de la Société, nous vous présentons ce rapport afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, d'examiner les comptes dudit exercice et de les soumettre à votre approbation.

Tous les documents sociaux, comptes, rapports et autres documents s'y rapportant ont été établis et tenus à votre disposition dans les conditions et délais prévus par les dispositions légales et réglementaires et conformément aux statuts de la Société.

Le Commissaire aux comptes de la Société rendra compte, dans son rapport sur les comptes annuels, de l'exécution de sa mission.

I. SITUATION DE LA SOCIETE DURANT L'ANNEE ECOULEE

A titre liminaire, il est rappelé que la Société a pour activité le développement, la fabrication et la commercialisation de produits pharmaceutiques. Ses activités sont réparties sur deux sites : Neuilly-sur-Seine (siège social de la Société) et Fegersheim en Alsace (unité de production).

Nous vous présentons les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023, que nous soumettons à votre approbation.

Les comptes ont été présentés et établis selon les formes et méthodes d'évaluation conformes aux dispositions en vigueur.

MANAGEMENT REPORT
OF THE ACTIVITIES OF THE COMPANY

FISCAL YEAR ENDED 12/31/2023

Dear Sirs,

In accordance with the law and the Company's bylaws, we present this report to give you an account of the position and activities of the Company for the fiscal year ended December 31, 2023, to review the financial statements for said fiscal and to submit them for your approval.

All corporate documents, financial statements, reports and other related documents have been prepared and made available to you in accordance with the legal and regulatory requirements and the Company's bylaws.

The Company's Statutory Auditors will report on the performance of their engagement in their report on the annual financial statements.

I. SITUATION OF THE COMPANY DURING THE PAST FISCAL YEAR

First of all, we remind that the Company develops, manufactures and markets pharmaceutical products. Its activities are spread over two sites: Neuilly-sur-Seine (registered office) and Fegersheim in Alsace (production unit).

We present to you the financial statements for the fiscal year ended December 31, 2023, which we submit for your approval.

The financial statements have been presented and prepared in accordance with the forms and valuation methods required by law.

Le Commissaire aux comptes vous donnera au sujet des comptes de l'exercice clos toutes les informations requises dans son rapport sur les comptes annuels.

Vous trouverez toutes les données nécessaires à la lecture du bilan et du compte de résultat dans l'annexe.

A. BREVE SYNTHÈSE DE L'EXERCICE 2023

Les résultats de l'exercice 2023 font apparaître un résultat bénéficiaire de **53.430.848 €**.

I. QUELQUES RESULTATS IMPORTANTS

Chiffre d'affaires (prestations de services incluses)	1.120.337.688 €
dont ventes Export	569.621.545 €
dont ventes France	550.716.143 €
Charges d'exploitation	1.071.047.049 €
Résultat d'exploitation	77.536.515 €
Résultat financier	2.981.327 €
Résultat exceptionnel	(1.128.964) €
Résultat net	53.430.848 €

II. DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET CLIENTS DE LA SOCIETE

Les articles L. 441-14 et D. 441-6 du Code de commerce prévoit que les sociétés dont les comptes annuels sont certifiés par un Commissaire aux comptes communiquent des informations sur les délais de paiement de leurs fournisseurs et de leurs clients suivant des modalités définies par décret à l'article D. 441-4 I dudit Code.

The Statutory Auditor will provide you with all the information required in its report on the financial statements for the fiscal year ended.

You will find all the information you need to read the balance sheet and income statement in the appendix.

A. SUMMARY FOR FISCAL YEAR 2023

The results for FY 2023 show a profit of **€53,430,848**.

I. SOME KEY RESULTS

Sales and revenue (including services)	€1,120,337,688
of which Export sales	€569,621,545
of which France sales	€550,716,143
Operating expenses	€1,071,047,049
Operating income	€77,536,515
Net financial income	€2,981,327
Net exceptional income	€(1,128,964)
Net income	€53,430,848

II. PAYMENT TERMS FOR THE COMPANY'S SUPPLIERS AND CUSTOMERS

Articles L. 441-14 and D. 441-6 of the French Commercial Code provides that companies whose annual financial statements are certified by a Statutory Auditor must provide information on their suppliers' and customers' payment times, in accordance with the procedures defined by decree in article D. 441-4 I of the said Code.

Conformément à l'article D. 441-4 I.-1 dudit Code, nous vous présentons, en Annexe 1 aux présentes, lesdites informations sous forme de tableau.

II. APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE

Nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) tels qu'ils vous ont été présentés et qui font ressortir un bénéfice de 53.430.848 €.

III. PROPOSITION AFFECTATION DU RESULTAT

- *Affectation du résultat*

Nous vous rappelons que :

- les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2023 font apparaître un bénéfice d'un montant de 53.430.848 € ;
- la Société dispose d'une réserve légale d'un montant de 29.564.356 € pour un capital de 295.643.568 €. La réserve légale est donc entièrement dotée ;
- le montant des capitaux propres de la Société s'élève à 498.624.547 € pour un capital de 295.643.568 €.

Nous vous proposons de distribuer l'intégralité du résultat bénéficiaire de l'exercice qui s'élève à 53.430.848 euros à titre de dividendes.

La mise en paiement de cette distribution d'un montant global de 53.430.848 euros interviendra dès que possible à compter de la date de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

- *Dividendes versés au titre des trois exercices précédents*

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, sur les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

In accordance with Article D. 441-4 I.-1 of the aforementioned Code, we present this information in tabular form in Appendix 1.

II. APPROVAL OF FINANCIAL STATEMENTS

We ask you to approve the annual financial statements (balance sheet, profit and loss statement and notes) as presented to you, which show a profit of €53,430,848.

III. PROPOSED APPROPRIATION OF NET INCOME

- *Appropriation of profit*

We remind you that:

- The financial statements for the fiscal year ended December 31, 2023 show a profit of €53,430,848;
- the Company has a legal reserve of €29,564,356 with share capital amount of €295,643,568. The legal reserve is therefore fully funded;
- net equity amounts to €498,624,547, with share capital amount of €295,643,568.

We propose that you distribute the entire profit for the past fiscal year, amounting to €53,430,848, as dividends.

Payment of this dividend, totalling €53,430,848, will be made as soon as possible after approval of the financial statements for the fiscal year ended December 31, 2023.

- *Dividends paid in respect of the previous three years*

In accordance with the provisions of Article 243 bis of the French Tax Code, we remind you that the following amounts were distributed as dividends over the previous three fiscal years:

Exercice	Dividendes	Réfaction art. 158-3-2° du C.G.I.	
		Eligible	Non éligible
31.12.22	0 €	0 €	0 €
31.12.21	47.549.341 €	47.549.341 €	0 €
31.12.20	37.694.555 €	37.694.555 €	0 €

- **Dépenses et charges non déductibles fiscalement**

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, nous vous demandons de bien vouloir spécialement approuver le montant non fiscalement déductible des amortissements pratiqués durant l'exercice écoulé (art. 39 - 4 du Code Général des Impôts) égal à 862.920 € ainsi que le montant de l'impôt sur les sociétés correspondant égal à 215.730 €.

- **Frais généraux de l'article 39-4 CGI**

Conformément aux dispositions de l'article 223 quinquies du Code Général des Impôts, nous vous précisons que les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit Code s'élèvent à un montant global de 862.920 €.

IV. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

- ***Nomination de Madame Alejandra Riveiro Herrero en qualité de Pharmacien Responsable Intérimaire***

Par décision du 30 mars 2023, le Président a nommé, avec effet au 3 avril 2023, Madame Alejandra Riveiro Herrero en qualité de Pharmacien Responsable Intérimaire.

V. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DU DERNIER EXERCICE SOCIAL

- ***Nomination de Monsieur Michael Wetta en qualité de Pharmacien Responsable Intérimaire***

Par décision du 31 mai 2024, le Président a nommé, avec effet au 1^{er} juillet 2024, Monsieur Michael Wetta en qualité de Pharmacien Responsable Intérimaire.

Fiscal year	Dividendes	Allowance art. 158-3-2° du C.G.I.	
		Eligible	Not eligible
31.12.22	€0	€0	€0
31.12.21	€47,549,341	€47,549,341	€0
31.12.20	€37,694,555	€37,694,555	€0

- **Non-deductible expenses and charges**

In accordance with the provisions of article 223 quater of the French Tax Code, we request your special approval of the non-tax-deductible amount of depreciation booked during the past fiscal year (article 39 - 4 of the French Tax Code), equal to €862,920, and the corresponding corporate income tax charge equal to €215,730.

- **Expenses under article 39-4 CGI**

In accordance with the provisions of article 223 quinquies of the French Tax Code, we hereby inform you that the expenses and charges referred to in article 39-4 of the said Code amount to a total of €862,920.

IV. SIGNIFICANT EVENTS DURING THE PAST FISCAL YEAR

- ***Appointment of Mrs. Alejandra Riveiro Herrero as Acting Head Pharmacist***

On March 30, 2023, the President appointed Mrs. Alejandra Riveiro Herrero as Acting Head Pharmacist, with effect from April 3rd, 2023.

V. IMPORTANT EVENTS SINCE THE END OF THE LAST FISCAL YEAR

- ***Appointment of Mr. Michael Wetta as Acting Head Pharmacist***

On May 31, 2024, the President appointed Mr. Michael Wetta as Acting Head Pharmacist, with effect from July 1, 2024.

VI. EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SOCIETE

La Société, à hauteur de sa contribution au Groupe ELI LILLY & Co., continuera de se tourner vers le médicament innovant.

VII. ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

La Société continue d'être présente sur des activités de recherche clinique et préclinique.

Une partie de ces opérations a permis de dégager un crédit d'impôt recherche s'élevant à **4.014.809 €**.

VIII. SUCCURSALES – ETABLISSEMENTS

Nous vous rappelons que notre société dispose d'un établissement secondaire sis à FEGERSHEIM : ZA – 2 rue du colonel Lilly – BP70419 FEGERSHEIM.

IX. INFORMATION SUR LES FILIALES ET PARTICIPATIONS

• *Prise de participation*

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-6 alinéa 1 du Code de commerce, nous vous rappelons qu'aucune prise de participation significative dans une société ayant son siège social en France et aucune prise de contrôle d'une telle société par la Société ne sont intervenues, de manière directe, au cours de l'exercice écoulé.

Nous vous rappelons que la Société n'a pas pris de participation au cours de l'exercice clos.

• *Activité et résultats des filiales et sociétés contrôlées*

La Société n'a aucune filiale et ne contrôle aucune société.

La présentation de l'activité et des résultats des filiales de la Société et des sociétés qu'elle contrôle, conformément aux dispositions de l'article L. 233-6 alinéa 2 et L. 233-13 du Code de commerce, est sans objet.

VI. FORESEEABLE DEVELOPMENT OF THE COMPANY

In line with its contribution to the ELI LILLY & Co. group, the Company will continue to focus on innovative medicines.

VII. RESEARCH AND DEVELOPMENT ACTIVITIES

The Company continues to be active in clinical and preclinical research.

Part of these operations generated a research tax credit of **€4,014,809**.

VIII. BRANCHES – ESTABLISHMENTS

We remind you that our company has a secondary establishment located in FEGERSHEIM: ZA - 2 rue du colonel Lilly - BP70419 FEGERSHEIM.

IX. INFORMATION ON SUBSIDIARIES AND AFFILIATES

• *Equity investment*

In accordance with the provisions of Article L. 233-6 paragraph 1 of the French Commercial Code, we hereby inform you that the Company has not directly acquired any significant interest in a company headquartered in France, nor has it taken control of such a company during the past fiscal year.

The Company did not acquire any equity interests during the past fiscal year.

• *Business and results of subsidiaries and controlled companies*

The Company has no subsidiary and does not control any companies.

The presentation of the business and results of the Company's subsidiaries and controlled companies, in accordance with the provisions of Articles L. 233-6 paragraph 2 and L. 233-13 of the French Commercial Code, is not applicable.

- *Aliénation d'actions dans le cadre des participations croisées*

Conformément aux dispositions de l'article R. 233-19 alinéa 2 du Code de commerce, nous vous informons qu'aucune aliénation d'actions n'a été effectuée à ce titre, la Société ne disposant pas de participations croisées.

X. INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL

- *Actions d'autocontrôle*

Conformément aux dispositions de l'articles L. 233-13 du Code de commerce, nous vous rappelons que la Société ne détient aucune action d'autocontrôle.

- *Plans d'options de souscription ou d'achat d'actions réservées au personnel salarié et aux dirigeants de la Société*

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-184 du Code de commerce, nous vous informons que la Société n'a pas, au cours de l'exercice écoulé, consenti d'options de souscription ou d'achat d'actions à son personnel salarié ou à ses dirigeants.

- *Rachat par la Société de ses propres actions*

Conformément aux dispositions des articles L. 225-208 et L. 225-211 alinéa 2 du Code de commerce, la Société n'a réalisé aucune acquisition de ses propres actions destinées à être attribuées aux salariés dans le cadre de l'intéressement du personnel aux fruits de l'expansion de l'entreprise.

- *Détention du capital social*

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du Code de commerce et compte tenu des informations reçues en application des articles L. 233-7 et L. 233-12 du Code de commerce, il est indiqué ci-après l'identité des associés possédant plus du vingtième, du dixième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers, des dix-huit vingtièmes ou des dix-neuf vingtièmes du capital social ou des droits de vote :

ELI LILLY NEDERLAND BV détient 100 % du capital social de la Société, soit 24.636.964 actions composant l'intégralité du capital social et des droits de vote de la Société.

- *Participation des salariés au capital social*

- *Disposal of shares as part of cross-shareholdings*

In accordance with the provisions of Article R. 233-19 paragraph 2 of the French Commercial Code, we hereby inform you that no shares have been disposed of in this respect, as the Company has no cross-shareholdings.

X. SHARE CAPITAL INFORMATION

- *Treasury shares*

Pursuant to Article L. 233-13 of the French Commercial Code, we remind you that the Company does not hold any treasury shares.

- *Stock option plans reserved for employees and officers of the Company*

In accordance with the provisions of Article L. 225-184 of the French Commercial Code, we hereby inform you that the Company did not grant any stock options to its employees or officers during the past fiscal year.

- *Repurchase by the Company of its own shares*

In accordance with the provisions of Articles L. 225-208 and L. 225-211 paragraph 2 of the French Commercial Code, the Company has not purchased any of its own shares for allocation to employees under the employee profit-sharing scheme.

- *Ownership of share capital*

In accordance with the provisions of Article L. 233-13 of the French Commercial Code, and taking into account the information received pursuant to Articles L. 233-7 and L. 233-12 of the French Commercial Code, the identity of shareholders owning more than one-twentieth, one-tenth, three-twentieths, one-fifth, one-quarter, one-third, one-half, two-thirds, eighteen-twentieths or nineteen-twentieths of the share capital or voting rights is set out below:

ELI LILLY NEDERLAND BV holds 100% of the Company's share capital, i.e., 24,636,964 shares comprising all the Company's share capital and voting rights.

- *Employee share ownership*

Seuil de participation des salariés au capital social

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après l'état de la participation des salariés au capital social au dernier jour de l'exercice écoulé.

La proportion du capital que représentent les actions détenues par le personnel selon la définition de l'article L. 225-102 du Code de commerce s'élevait au 31 décembre 2023 à 0%.

**XI. CONVENTIONS REGLEMENTEES
VISEES A L'ARTICLE L.227-10 DU CODE
DE COMMERCE**

Conformément aux dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce, et seulement lorsque la société ne dispose que d'un seul associé, le rapport spécial du Commissaire aux comptes de la Société sur les conventions visées audit article n'est pas requis, i.e., les conventions intervenues directement ou par personne interposée entre la Société et son président, l'un de ses dirigeants, son associé unique ou s'il s'agit d'une société associée, la société la contrôlant au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce.

S'il y a lieu, il est seulement fait mention au registre des décisions, desdites conventions.

Conformément à l'article L. 227-11 du Code de commerce, nous vous rappelons que l'article L. 227-10 dudit Code ne s'applique pas aux conventions portant sur des opérations courantes conclues à des conditions normales.

Nous vous informons qu'au cours de l'exercice écoulé, aucune convention visée à l'article L. 227-10 du Code de commerce n'a été conclue.

XII. MANDATS SOCIAUX

• *Président*

Le mandat de Monsieur Marcel Lechanteur, en qualité de Président de la Société arrive à échéance le 30 juin 2024. Nous vous proposons de renouveler son mandat de Président pour une durée d'une année expirant à l'issue des décisions portant sur l'approbation des comptes de l'exercice à clore le 31 décembre 2024.

Employee share ownership threshold

In accordance with the provisions of Article L. 225-102 of the French Commercial Code, we hereby inform you of the status of employee share ownership as at the last day of the past fiscal year.

The proportion of capital represented by shares held by employees as defined by Article L. 225-102 of the French Commercial Code was 0% on December 31, 2023.

**XI. REGULATED AGREEMENTS
GOVERNED BY ARTICLE L.227-10 OF
THE FRENCH COMMERCIAL CODE**

In accordance with the provisions of Article L. 227-10 of the French Commercial Code, and only when the Company has a sole shareholder, the special report of the Company's Statutory Auditor on the agreements referred to in the said article is not required, i.e., agreements entered into directly or through an intermediary between the Company and its President, one of its corporate officer, its sole shareholder or the company controlling its sole shareholder within the meaning of Article L. 233-3 of the French Commercial Code.

Where applicable, only the said agreements are recorded in the register of decisions.

In accordance with Article L. 227-11 of the French Commercial Code, we remind you that Article L. 227-10 of said Code does not apply to agreements relating to ordinary transactions entered into under normal conditions.

We hereby inform you that no agreements governed by Article L. 227-10 of the French Commercial Code were entered into during the past fiscal year.

XII. CORPORATE OFFICES

• *President*

Marcel Lechanteur's term of office as President of the Company expires on June 30, 2024. We propose that his term of office as President be renewed for one year expiring at the end of the shareholders' meeting called to approve the financial statements for the fiscal year ending December 31, 2024.

- ***Directeur Général et Pharmacien Responsable***

Nous vous rappelons que par décision en date du 27 septembre 2022, le Président a décidé de nommer en remplacement de Madame Marie-Line Salama-Biard en qualité de Directeur Général et Pharmacien Responsable de la Société, Monsieur Gilles Hubert pour toute la durée du mandat de Président de Monsieur Marcel Lechanteur.

- ***Pharmaciens Responsables Intérimaires***

Nous vous rappelons que le Président a nommé :

- Madame Alejandra Riveiro Herrero en qualité de Pharmacien Responsable Intérimaire, le 30 mars 2023 avec effet au 3 avril 2023 ;
- Monsieur Michael Wetta en qualité de Pharmacien Responsable Intérimaire, le 31 mai 2024 avec effet au 1^{er} juillet 2024.

Le Président envisage de confirmer l'ensemble de ces mandats.

XIII. MANDATS DES COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE ET COMMISSAIRE AUX COMPTES SUPPLEANT

- ***Commissaire aux comptes titulaire***

Nous vous rappelons que par décisions de l'Associé Unique en date du 28 juin 2019, le mandat de la société ERNST & YOUNG et Autres en qualité de Commissaire aux comptes titulaire de la Société a été renouvelé pour une nouvelle période de six exercices à compter de l'exercice clos le 31 décembre 2019, soit jusqu'à l'assemblée générale approuvant les comptes de l'exercice social à clore le 31 décembre 2024.

Par conséquent, le mandat du Commissaire aux comptes titulaire ne doit pas être renouvelé au cours de vos prochaines décisions.

- ***Commissaire aux comptes suppléant***

Nous vous rappelons que par décisions de l'Associé Unique en date du 28 juin 2019, le mandat de la société AUDITEX en qualité de Commissaire aux comptes suppléant de la Société a été renouvelé pour une nouvelle période de six exercices à compter de l'exercice clos le 31 décembre 2019, soit jusqu'à l'assemblée générale approuvant les comptes de l'exercice à clore le 31 décembre 2024.

- ***General Manager and Responsible Pharmacist***

We recall that on September 27, 2022, the President decided to appoint Mr. Gilles Hubert to replace Mrs. Marie-Line Salama-Biard as General Manager and Responsible Pharmacist of the Company for the duration of Mr. Marcel Lechanteur's term of office as President.

- ***Acting Head Pharmacists***

We remind you that the President has appointed:

- Mrs. Alejandra Riveiro Herrero as Acting Head Pharmacist, on March 30, 2023 with effect from April 3, 2023;
- Mr. Michael Wetta as Acting Head Pharmacist, on May 31, 2024 with effect from July 1, 2024.

The President intends to confirm all these mandates.

XIII. MANDATES OF THE STATUTORY AND ALTERNATE AUDITORS

- ***Statutory auditor***

We remind you that by decision of the Sole Shareholder dated June 28, 2019, the mandate of ERNST & YOUNG et Autres as Statutory Auditors of the Company was renewed for a further period of six fiscal years from the fiscal year ended December 31, 2019, i.e., until the shareholder's meeting approving the financial statements for the fiscal year ending December 31, 2024.

Consequently, the mandate of the incumbent Statutory Auditor should not be renewed at your next meeting.

- ***Substitute Statutory Auditor***

You are reminded that by decision of the Sole Shareholder dated June 28, 2019, the appointment of AUDITEX as alternate statutory auditor of the Company was renewed for a further period of six fiscal years from the fiscal year ended December 31, 2019, i.e., until the shareholder's meeting approving the financial statements for the fiscal year ending December 31, 2024.

Par conséquent, le mandat du Commissaire aux comptes suppléant ne doit pas être renouvelé au cours de vos prochaines décisions.

XIV. PRETS CONSENTIS PAR LA SOCIETE VISES A L'ARTICLE L. 511-6 DU CODE MONETAIRE ET FINANCIER

La Société n'a consenti aucun prêt au cours de l'exercice écoulé, à titre accessoire à son activité principale, à des micro-entreprises, des PME ou à des entreprises de taille intermédiaire avec lesquelles elle entretient des liens économiques le justifiant, relevant des dispositions de l'article L. 511-6, 3bis, alinéa 2 du Code Monétaire et Financier.

XV. DECISIONS DE L'AUTORITE DE LA CONCURRENCE POUR PRATIQUES ANTICONCURRENTIELLES

Nous vous précisons qu'aucune injonction ou sanction pécuniaire pour des pratiques anticoncurrentielles n'a été prononcée à l'encontre de la Société par l'Autorité de la Concurrence.

CONCLUSION

Nous vous invitons à exprimer votre approbation sur les comptes et les propositions sus rappelées par l'adoption des projets de décisions qui vous sont soumis.

Consequently, the alternate Statutory Auditor's term of office should not be renewed at your next meeting.

XIV. LOANS GRANTED BY THE COMPANY UNDER ARTICLE L. 511-6 OF THE FRENCH MONETARY AND FINANCIAL CODE

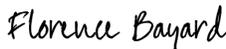
During the year under review, the Company did not grant any loans to micro-businesses, SMEs or mid-sized companies with which it has economic ties that justify the granting of such loans, in accordance with the provisions of Article L. 511-6, 3bis, paragraph 2 of the French Monetary and Financial Code.

XV. DECISIONS BY THE COMPETITION AUTHORITY CONCERNING ANTI-COMPETITIVE PRACTICES

Please note that no injunction or financial penalty for anti-competitive practices has been issued against the Company by the *Autorité de la Concurrence*.

CONCLUSION

We invite you to express your approval of the above-mentioned accounts and proposals by adopting the draft resolutions submitted to you.

DocuSigned by:

505B9C377FEC480...

Le Président

Monsieur Marcel LECHANTEUR

Représenté par Mme. Florence BAYARD,

Dûment habilitée en vertu d'un pouvoir (Duly authorized by virtue of a power of attorney)

Annexe 1

Factures fournisseurs						
Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
	0 jour (indicatif)	De 1 à 30 jours	De 31 à 60 jours	De 61 à 90 jours	91 jours et +	Total (1 jour et +)
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées	1883					232
Montant des factures concernées (TTC) (en Euros)	69 447 665	2 221 561	378 944	-1 709 115	-341 620	549 770
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (TTC)	11.77 %	0.38 %	0.06 %	-0.29 %	-0.06 %	0.09 %
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre des factures exclues	0					
Montant total des factures exclues (TTC) (en Euros)	0					
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal – Article L. 441-6 ou L. 443-1 du code de commerce						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels : de paiement comptant jusqu'à 60 jours					

Factures clients						
Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
	0 jour (indicatif)	De 1 à 30 jours	De 31 à 60 jours	De 61 à 90 jours	91 jours et +	Total (1 jour et +)
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées	5229					2011
Montant des factures concernées (TTC) (en Euros)	83 068 278	-5 256 994	470 501	150 460	476 795	-4 159 238
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (TTC)	7.41 %	-0.47 %	0.04 %	0.01 %	0.04 %	-0.37 %
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre des factures exclues	0					
Montant total des factures exclues (TTC) (en Euros)	0					
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal – Article L. 441-6 ou L. 443-1 du code de commerce						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels : de paiement comptant jusqu'à 90 jours nets					

Appendix 1

Supplier invoices						
Received invoices which were unpaid at the closing date of the past fiscal year and which fell due						
	0 day (indicative)	1 to 30 days	31 to 60 days	61 to 90 days	91 days or more	Total (1 day or more)
(A) Delayed payment tranche						
Total number of unpaid and due invoices	1883					232
Total invoice amount of all unpaid and due invoices (in Euro) (including taxes -« <i>TTC</i> »-)	69 447 665	2 221 561	378 944	-1 709 115	-341 620	549 770
Percentage of the total amount (TTC) of all purchases for the fiscal year	11.77 %	0.38 %	0.06 %	-0.29 %	-0.06 %	0.09 %
(B) Excluded invoices: invoices related to disputed debt and credit or unrecorded invoices						
Number of excluded invoices (*)	0					
Total amount of all excluded invoices (in Euro) (TTC) (*)	0					
(C) Referenced payment terms (contractual or legal payment terms) - Article L441-6 or L443-1 of the French commercial code)						
Referenced payment terms used for the calculation of the late payments	Payment terms of up to 60 days					

Customer invoices						
Issued invoices which were unpaid at the closing date of the past fiscal year and which fell due						
	0 day (indicative)	1 to 30 days	31 to 60 days	61 to 90 days	91 days or more	Total (1 day or more)
(A) Delayed payment tranche						
Total number of unpaid and due invoices	5229					2011
Total invoice amount of all unpaid and due invoices (in Euro) (including taxes -« TTC »-)	83 068 278	-5 256 994	470 501	150 460	476 795	-4 159 238
Percentage of the turnover of the fiscal year (TTC)	7.41 %	-0.47 %	0.04 %	0.01 %	0.04 %	-0.37 %
(B) Excluded invoices: invoices related to disputed debt and credit or unrecorded invoices						
Number of excluded invoices (*)	0					
Total amount of all excluded invoices (in Euro) (TTC) (*)	0					
(C) Referenced payment terms (contractual or legal payment terms) - Article L441-6 or L443-1 of the French commercial code)						
Referenced payment terms used for the calculation of the late payments	Payment terms of up to Net 90 days					



Lilly France

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres



Lilly France

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société Lilly France,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Lilly France relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 19 juin 2024

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

Pierre-Alexis Meyer

LILLY FRANCE SAS

Comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2023



Période du 01/01/2023 au 31/12/2023 (Bilan)

Sommaire

1	<i>Comptes annuels</i>	3
1.1	Bilan actif	4
1.2	Bilan passif	5
1.3	Compte de résultat	6
1.4	Annexes aux comptes annuels	8

Comptes annuels



Actif		Au 31/12/2023			Au 31/12/2022	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net		
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de développement				
		Concessions, brevets et droits similaires	16 068 083	15 668 823	399 259	452 319
		Fonds commercial (1)				
	Immobilisations corporelles	Autres immobilisations incorporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours	171 255		171 255	28 768
		Avances et acomptes				
	TOTAL	16 239 339	15 668 823	570 515	481 087	
	Immobilisations financières ⁽²⁾	Terrains	738 136		738 136	738 136
		Constructions	292 766 798	175 144 426	117 622 372	119 685 370
		Inst. techniques, mat. out. industriels	548 616 097	338 145 873	210 470 224	197 020 920
		Autres immobilisations corporelles	48 358 797	35 606 178	12 752 619	12 532 142
Immobilisations en cours		150 580 461		150 580 461	100 641 732	
Avances et acomptes		2 775 987		2 775 987	4 986 934	
TOTAL	1 043 836 278	548 896 477	494 939 800	435 605 236		
Immobilisations financières ⁽³⁾	Participations évaluées par équivalence					
	Autres participations	2 690 033	1 910 007	780 026	1 048 997	
	Créances rattachées à des participations					
	Titres immob. de l'activité de portefeuille					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts	10 639 783		10 639 783	10 473 881	
Autres immobilisations financières	991 576		991 576	935 403		
TOTAL	14 321 393	1 910 007	12 411 386	12 458 281		
Total de l'actif immobilisé		1 074 397 011	566 475 308	507 921 703	448 544 605	
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements	79 477 541	7 694 470	71 783 071	58 904 212
		En cours de production de biens	51 032 236	244 340	50 787 895	35 939 710
		En cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis	22 727 755	1 880 942	20 846 812	24 962 975
	Marchandises	91 506		91 506	36 063	
	TOTAL	153 329 039	9 819 753	143 509 285	119 842 961	
	Avances et acomptes versés sur commandes		1 790 076		1 790 076	2 370 151
	Créances ⁽¹⁾	Clients et comptes rattachés	168 033 928	31 819	168 002 109	173 894 965
		Autres créances	71 021 069		71 021 069	111 627 847
		Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL	239 054 998	31 819	239 023 178	285 522 812		
Divers	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)					
	Instruments de trésorerie Disponibilités					
TOTAL						
Charges constatées d'avance		2 258 375		2 258 375	939 391	
Total de l'actif circulant		396 432 489	9 851 573	386 580 915	408 675 316	
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des emprunts						
Écart de conversion actif		86 121		86 121	58 028	
TOTAL DE L'ACTIF		1 470 915 622	576 326 882	894 588 740	857 277 950	
Renvois : (1) Dont droit au bail						
(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières				429 613		
(3) Dont créances à plus d'un an (brut)						
Clause de réserve de propriété	Immobilisations		Stocks		Créances clients	

Passif		Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Capitaux propres	Capital (dont versé : 295 643 568)	295 643 568	375 713 701
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Écarts de réévaluation		
	Écarts d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	29 564 356	37 571 370
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	8 037 922	30 909
	Report à nouveau	41 780 775	
Résultats antérieurs en instance d'affectation			
Résultat de la période (bénéfice ou perte)	53 430 848	41 780 775	
Situation nette avant répartition	428 457 471	455 096 755	
Subvention d'investissement	84 720	101 387	
Provisions réglementées	70 082 355	69 105 078	
Total	498 624 547	524 303 221	
Aut. fonds propres	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total			
Provisions	Provisions pour risques	10 781 602	9 998 726
	Provisions pour charges	39 564 865	42 192 851
	Total	50 346 468	52 191 577
Dettes	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Total		
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	97 262 789	88 733 254
	Dettes fiscales et sociales	230 678 076	162 981 113
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 312 126	2 184 619
Autres dettes	13 184 130	26 682 545	
Instruments de trésorerie			
Total	345 437 123	280 581 533	
Produits constatés d'avance			
Total des dettes et des produits constatés d'avance	345 437 123	280 581 533	
Écarts de conversion passif	180 600	201 618	
TOTAL DU PASSIF	894 588 740	857 277 950	
Crédit-bail immobilier			
Crédit-bail mobilier			
Effets portés à l'escompte et non échus			
Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an			
à moins d'un an			
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	345 437 123	280 581 533	
(3) dont emprunts participatifs			

		France	Exportation	Du 01/01/2023 Au 31/12/2023 12 mois	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022 12 mois
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises	550 244 725	19 826 985	570 071 711	506 813 688
	Production vendue : - Biens		782 362	782 362	194 800
	- Services	471 417	549 012 197	549 483 615	482 658 353
	Chiffre d'affaires net	550 716 143	569 621 545	1 120 337 688	989 666 842
	Production stockée			12 589 647	13 977 774
	Production immobilisée			1 998 489	1 426 865
	Produits nets partiels sur opérations à long terme				
	Subventions d'exploitation			159 168	53 170
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			13 498 570	8 180 727
	Autres produits				129
	Total			1 148 583 565	1 013 305 509
Charges d'exploitation (2)	Marchandises Achats			390 522 526	357 210 340
	Variation de stocks			-55 443	-36 063
	Matières premières et autres approvisionnements Achats			192 517 520	163 808 359
	Variation de stocks			-15 317 463	-8 393 649
	Autres achats et charges externes (3)			184 022 367	157 758 035
	Impôts, taxes et versements assimilés			63 098 725	34 861 435
	Salaires et traitements			118 808 524	110 715 227
	Charges sociales			74 878 025	75 096 152
	Dotations	• sur immobilisations	amortissements	43 565 612	43 541 460
	d'exploitation	• sur actif circulant	provisions	9 836 209	5 523 596
		• pour risques et charges		9 033 603	7 896 584
	Autres charges			136 841	117 560
	Total			1 071 047 049	948 099 039
	Résultat d'exploitation	A		77 536 515	65 206 470
Opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée		B		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		C		
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)			185 000	
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)				
	Autres intérêts et produits assimilés (4)			3 153 864	781 683
	Reprises sur provisions, transferts de charges			60 262	2 084 869
	Différences positives de change			739 247	273 850
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total			4 138 374	3 140 403
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions			357 325	938 257
	Intérêts et charges assimilées (5)			360	3 452
	Différences négatives de change			799 362	1 263 789
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total			1 157 047	2 205 499
	Résultat financier	D		2 981 327	934 903
	RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D)	E		80 517 842	66 141 373

		Du 01/01/2023 Au 31/12/2023	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022
		12 mois	12 mois
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	6 182 767	19 228 459
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	16 667	461 667
	Reprises sur provisions et transferts de charge	3 123 433	13 052 334
	Total	9 322 868	32 742 461
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	9 316 556	26 240 004
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		2 309 966
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	1 135 276	2 435 860
	Total	10 451 833	30 985 831
Résultat exceptionnel		F	-1 128 964
Participation des salariés aux résultats	G	7 874 075	8 334 726
Impôt sur les bénéfices	H	18 083 953	17 782 501
BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F - G - H)		53 430 848	41 780 775
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier		
(4) Dont	produits concernant les entités liées	3 146 194	418 493
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées		

SAS LILLY FRANCE SAS

Annexe aux comptes annuels

Date de clôture : 31/12/2023

Sommaire

1	Faits caractéristiques de l'exercice	3
2	Principes, règles et méthodes comptables	4
2.1	Actif immobilisé	4
2.2	Actifs d'exploitation	5
2.3	Passif	6
3	Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat	8
3.1	Actif immobilisé	8
3.1.1	État de l'actif immobilisé (brut)	8
3.1.2	Amortissements de l'actif immobilisé	10
3.1.3	Dépréciations de l'actif immobilisé	11
3.1.4	Amortissements et dépréciations - État de rapprochement entre ouverture et clôture	11
3.2	Actif circulant	12
3.2.1	État des échéances des créances à la clôture de l'exercice	12
3.2.2	Produits à recevoir	13
3.2.3	Tableau des dépréciations de l'actif	13
3.2.4	Charges constatées d'avance	13
3.3	Dépréciations de l'actif	14
3.4	Capitaux propres	14
3.4.1	Capital social	14
3.4.2	Variation des capitaux propres	15
3.4.3	Provisions réglementées	15
3.5	Passifs et provisions	16
3.5.1	Provisions	16
3.5.2	Précisions sur d'autres dettes	18
3.6	État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice	19
3.7	Compte de résultat	20
3.7.1	Ventilation du chiffre d'affaires	20
3.7.2	Précisions sur la nature, le montant et le traitement de certaines charges et produits	20
3.7.3	Charges et produits exceptionnels	21

4	Informations relatives à l'effectif	21
5	Informations relatives à la fiscalité	21
5.1	Informations relatives au régime fiscal	21
5.2	Impôt sur les bénéfices	22
5.2.1	Ventilation	22
6	Informations relatives à la consolidation	23
7	Informations au titre des opérations réalisées avec des parties liées	23
8	Informations relatives aux opérations et engagements envers les dirigeants	23
9	Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan	24
9.1	Engagements financiers donnés et reçus	24
10	Événements postérieurs à la clôture	24

1 Faits caractéristiques de l'exercice

En date du 6 février 2023, la société Lilly France a procédé à une réduction de capital d'un montant de 80 070 133€ pour le ramener de 345 713 701€ à 295 643 568€, par voie de réduction de la valeur nominale des 24 636 964 actions, composant le capital social qui serait ainsi ramenée de 15.25€ à 12€ et de remboursement à l'associé unique de la somme de 3.25€ par action.

2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement ANC 2014-03.

Les comptes annuels sont établis en conformité avec les règles et méthodes découlant des textes légaux et réglementaires applicables en France.

Ils respectent en particulier les dispositions du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016, modifiant le règlement n°2014-03 relatif au plan comptable général, qui a été homologué par arrêté du 26 décembre 2016.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2.1 Actif immobilisé

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les coûts d'entrée d'une immobilisation incorporelle correspondent aux seuls coûts directs attribuables au projet.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les frais accessoires, droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, sont incorporés à ce coût d'acquisition.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés.

Un actif immobilisé est amortissable lorsque sa durée d'utilisation est limitée.

En cas d'indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué à la clôture des comptes (article 214-15 du PCG). La valeur nette comptable de l'actif est alors comparée à sa valeur actuelle.

Immobilisations Corporelles et Incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), à leur coût de production ou à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

L'amortissement pratiqué, qu'il soit linéaire ou dégressif, est équivalent à un amortissement calculé sur la durée d'utilisation réelle du bien.

Les durées moyennes d'amortissement retenues pour les principaux types d'immobilisations sont les suivantes :

- Concessions et Brevets : 1 à 5 ans
- Constructions : 18 ans
- Installations techniques, matériels et outillages industriels : 5 à 25 ans
- Agencements des constructions : 5 à 20 ans
- Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- Matériel de transport : 5 ans
- Matériel de bureau et informatique : 5 ans
- Mobilier : 10 ans

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale

2.2 Actifs d'exploitation

Stock et en-cours

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables à l'acquisition des produits finis, des matières premières et des services. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti.

Depuis fin 2020, Lilly France est sorti du système des quotas d'émission de gaz à effet de serre et n'a donc déclaré aucune émission en 2023.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances Clients, Comptes Rattachés et Autres Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Leur valeur d'inventaire fait l'objet d'une appréciation au cas par cas.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur nominale et/ou lorsque des difficultés de recouvrement sont clairement identifiées.

2.3 Passif

Provisions réglementées

Les provisions réglementées figurant au bilan représentent la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation.

La contrepartie des provisions réglementées est comptabilisée en charges exceptionnelles, au poste "Dotations aux provisions réglementées - Amortissements dérogatoires".

Opérations en devises

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur à la clôture de l'exercice.

L'écart de conversion qui résulte de l'actualisation des dettes et créances en devises est inscrit en comptes de régularisation, à l'actif s'il s'agit d'une perte latente et au passif s'il s'agit d'un profit latent.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise LILLY FRANCE SAS, prévoit des indemnités de

fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants ont été constatés sous la forme de provision ou leur montant est indiqué en annexe.

Clause de sauvegarde

Taxe acquittée par les laboratoires pharmaceutiques basée sur leur chiffre d'affaires brut global réalisé au titre des médicaments pris en charge, minoré des remises associées.

Le chiffre d'affaires brut est calculé sur la base du chiffre d'affaires de l'exercice précédent et des estimations de croissance du marché pour l'exercice en cours.

Les remises s'entendent des remises produits et des remises liées aux ATU/Accès précoce/accès compassionnel et viennent en déduction du chiffre d'affaires brut.

Le paiement de la clause/taxe se déclenche si le chiffre d'affaires net global de l'ensemble des entreprises redevables de l'année N excède un montant « M » fixé par la loi. Les différentes données de marché sont basées sur les échanges avec les organes de la profession (GERS, LEEM, BIPE et autres).

Dettes

Les dettes sont enregistrées pour leur valeur nominale de remboursement. Elles ne font pas l'objet d'une actualisation.

Provisions

Une provision est constituée lorsqu'il existe une obligation de la société à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Une provision est un passif dont le montant ou l'échéance n'est pas fixée de façon précise.

3 Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

3.1 Actif immobilisé

3.1.1 État de l'actif immobilisé (brut)

	Immobilisations	Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur fin exercice
Incorp.	Frais d'établissement et de développement – TOTAL I	-	-	-	-
	Autres postes d'immobilisations incorporelles – TOTAL II	15 869 946	520 925	151 532	16 239 339
Corporelles	Terrains	738 136	-	-	738 136
	Construction sur sol propre	92 075 603	128 089	40 279	92 163 414
	Construction sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Inst. gales, agencets et am. des constructions	195 206 755	8 793 246	3 396 616	200 603 384
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	508 381 317	42 583 485	2 348 705	548 616 097
	Installations générales, agencements, aménagements divers	7 285 943	-	4 750	7 281 194
	Matériel de transport	610 217	94 793	-	705 009
	Matériel de bureau et mobilier informatique	37 093 762	3 279 872	1 039	40 372 595
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours	100 641 732	190 817 602	140 878 873	150 580 461
	Avances et acomptes	4 986 934	670 446	2 881 393	2 775 987
	TOTAL III	947 020 401	246 367 533	149 551 655	1 043 836 279
Financière	Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
	Autres participations	2 690 034	-	-	2 690 034
	Autres titres immobilisés	-	-	-	-
	Prêts et autres immobilisations financières	11 409 284	628 211	406 136	11 631 360
TOTAL IV	14 099 318	628 211	406 136	14 321 394	
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)	976 989 666	247 516 668	150 109 322	1 074 397 012	

3.1.1.1 Natures des Augmentations

Augmentations de l'exercice	Ventilation des augmentations				
	Virements		Entrées		
	De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Immobilisations incorporelles			520 924		
Immobilisations corporelles			246 367 532		
Immobilisations financières			628 211		
TOTAL			247 516 668		

3.1.1.2 Nature des Diminutions

Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions				
	Virements		Sorties		
	De poste à poste	A destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service
Immobilisations incorporelles	151 531				
Immobilisations corporelles	149 551 655				
Immobilisations financières	406 135				
TOTAL	150 109 322				

3.1.2 Amortissements de l'actif immobilisé

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement - TOTAL I	-	-	-	-	
Fonds commercial - TOTAL II	-	-	-	-	
Autres immobilisations incorporelles - TOTAL III	15 388 859	292 910	12 945	15 668 824	
Terrains	-	-	-	-	
Constructions	Sur sol propre	43 480 638	1 755 675	40 279	45 196 034
	Sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Inst. gales, agcts et amgts constructions	124 116 349	9 228 658	3 396 616	129 948 392
Installations techniques, matériel et outillage industriels	311 360 397	29 134 181	2 348 705	338 145 873	
Autres immobilisations corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers	6 674 763	67 306	4 750	6 737 319
	Matériel de transport	498 153	52 669	-	550 823
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	25 284 864	3 034 213	1 039	28 318 038
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
TOTAL IV	511 415 164	43 272 703	5 791 389	548 896 478	
TOTAL GÉNÉRAL. (I+II+III+IV)	526 804 023	43 565 613	5 804 334	564 565 302	

3.1.3 Dépréciations de l'actif immobilisé

Provisions pour dépréciation	Montant au début de l'exercice	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Incorporelles	-	-	-	-
Corporelles	-	-	-	-
Titres mis en équivalence	-	-	-	-
Titres de participation	1 641 037	271 204	2 234	1 910 007
Autres immobilisations financières	-	-	-	-
TOTAL	1 641 037	271 204	2 234	1 910 007

3.1.4 Amortissements et dépréciations - État de rapprochement entre ouverture et clôture

Cf. 2.1.2 et 2.1.3

	Début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Fin de l'exercice
		Amortissement	Dépréciation	Amortissement	Dépréciation	
Incorporelles	15 388 859	292 910	-	12 945	-	15 668 824
Corporelles	511 415 164	43 272 703	-	5 791 389	-	548 896 478
Financières	1 641 037		271 204		2 234	1 910 007
TOTAL	525 162 986	43 565 613	271 204	5 804 334	2 234	564 565 302

3.2 Actif circulant

3.2.1 État des échéances des créances à la clôture de l'exercice

ETAT DES CREANCES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	-	-	-	
	Prêts	10 639 783	-	10 639 783	
	Autres immobilisations financières	991 576	429 613	561 963	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	13 752	13 752	-	
	Autres créances clients	168 020 177	168 020 177	-	
	Créance représentative de titre prêtés ou remis en garantie	Provisions pour dépréciation antérieurement constituée	-	-	-
	Personnel et comptes rattachés		46 097	46 097	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-	-	-
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	5 916 838	5 916 838	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	14 732 494	14 732 494	-
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-	-
		Divers	-	-	-
	Groupe et associés		44 134 669	44 134 669	-
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		6 190 971	6 190 971	-
Charges constatées d'avance		2 258 376	2 258 376	-	
TOTAL		252 944 734	241 742 987	11 201 747	

Prêts Accordés en cours d'exercice	568 882
Remboursements obtenus en cours d'exercice	402 980

3.2.2 Produits à recevoir

Libellés	Montant
AUTRES PRODUITS	
Factures à établir	3 306 285
TOTAL	3 306 285

3.2.3 Tableau des dépréciations de l'actif

Rubriques	Situations et mouvements			
	Dépréciations au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Stocks	5 523 524	9 819 753	5 523 524	9 819 754
Créances	30 638	16 456	15 274	31 820
Autres	-	-	-	-
TOTAL	5 554 163	9 836 208	5 538 798	9 851 574

3.2.4 Charges constatées d'avance

Nature	Date période		Montants		
	Début	Fin	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Exploitation	31/12/2023	31/12/2024	2 258 375		

3.3 Dépréciations de l'actif

Rubriques (a)	Situations et mouvements (b)			
	A	B	C	D
	Dépréciations au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice (c)
Immobilisations corporelles	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations financières	1 641 037	271 204	2 234	1 910 007
Stocks	5 523 524	9 819 753	5 523 524	9 819 754
Créances	30 638	16 456	15 274	31 820
Autres	-	-	-	-
TOTAL	7 195 199	10 107 413	5 541 032	11 761 581

3.4 Capitaux propres

3.4.1 Capital social

Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice, ou les mouvements de l'exercice sont décrits ci-après ;	Nombre d'actions	Valeur en capital
Position début de l'exercice	24 636 964	15.25
Mouvements :		-3.25
Position fin de l'exercice	24 636 964	12

3.4.2 Variation des capitaux propres

Libellés	Début exercice	Augmentations	Diminutions	Fin Exercice
Capital	375 713 701	-	80 070 133	295 643 568
Réserves, primes et écarts	37 602 279	-	8 037 922	29 564 356
Report à nouveau	-	41 780 775	-	41 780 775
Résultat	41 780 775	53 430 849	41 780 775	53 430 849
Subventions d'investissement	101 387	-	16 667	84 720
Provisions réglementées	69 105 079	977 277	-	70 082 355
Autres	-	8 037 922	-	8 037 922
TOTAL	524 303 222	104 226 823	129 905 497	498 624 548

3.4.3 Provisions réglementées

Nature des Provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentation : Dotations de l'exercice	Diminution : Reprise de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	-	-	-	-
Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	-	-	-	-
Provisions pour hausse des prix	-	-	-	-
Amortissements dérogatoires	69 105 079	977 277	-	70 082 355
Dont majorations exceptionnelles	-	-	-	-
Provisions pour prêts d'installation	-	-	-	-
Autres provisions réglementées	-	-	-	-
TOTAL	69 105 079	977 277	-	70 082 355

3.5 Passifs et provisions

3.5.1 Provisions

Rubriques (a)	Situations et mouvements (b)			
	A	B	C	D
	Provisions au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminution : Reprise de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice (C)
Provisions réglementées	69 105 079	977 277	-	70 082 355
Provisions pour risques	58 028	86 121	58 028	86 121
Provisions pour charges	52 133 549	9 191 604	11 064 806	50 260 347
TOTAL	121 296 656	10 255 002	11 122 834	120 428 824

3.5.1.1 Classification des augmentations

Augmentations (dotations) de l'exercice	Ventilation des augmentations (dotations)		
	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Provisions réglementées	977 277		
Provisions pour risques		86 121	
Provisions pour charges	9 191 604		
TOTAL	10 138 881	86 121	

3.5.1.2 Classification des diminutions

Diminutions (reprises) de l'exercice	Ventilation des diminutions (reprises)		
	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Provisions réglementées			
Provisions pour risques		58 028	
Provisions pour charges	11 064 806		
TOTAL	11 064 806	58 028	

3.5.1.3 Provisions pour risques et charges

Nature des Provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentation : Dotations de l'exercice	Diminution : Reprise de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour litiges	-	-	-	-
Provisions pour garanties données aux clients	-	-	-	-
Provisions pour pertes sur marchés à terme	-	-	-	-
Provisions pour amendes et pénalités	-	-	-	-
Provisions pour pertes de change	58 028	86 121	58 028	86 121
Provisions pour pensions et obligations similaires	42 192 851	4 507 887	7 135 872	39 564 866
Provisions pour impôts	-	-	-	-
Provisions pour renouvellement des immobilisations	-	-	-	-
Provisions pour gros entretiens	-	-	-	-
Provisions pour charges sociales et fiscale sur congés à payer	-	-	-	-
Autres provisions pour risques et charges	9 940 698	4 683 717	3 928 934	10 695 481
TOTAL	52 191 578	9 277 725	11 122 834	50 346 468

3.5.2 Précisions sur d'autres dettes

3.5.2.1 Charges à payer

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	16 351 408
Charges sociales provisionnées	8 280 273
Charges fiscales provisionnées	-
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	-
Dettes part. groupes	-
Dettes part. hors groupes	-
Dettes sociétés en participation	-
Fournisseurs	-
Associés	-
Banques	-
Concours bancaires courants	-
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	25 888 915
RRR à accorder, avoirs à établir	27 781
Participation des salariés	7 874 075
Personnel	13 403 719
Sécurité sociale	6 882 784
Autres charges fiscales	173 027 973
Divers	12 016 257
TOTAL	263 753 186

3.6 État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles		-	-	-	-
Autres emprunts obligataires		-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 1 an maximum à l'origine	-	-	-	-
	à plus d'1 an à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers		-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés		97 262 790	97 262 790	-	-
Personnel et comptes rattachés		37 629 203	37 629 203	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		18 666 842	18 666 842	-	-
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	-	-	-	-
	Obligations cautionnées	-	-	-	-
	Autres impôts, taxes et	174 382 032	174 382 032	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		4 312 127	4 312 127	-	-
Groupe et associés		-	-	-	-
Autres dettes (dont relatives à des opérations de pension de titres)		13 184 130	13 184 130	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie		-	-	-	-
Produits constatés d'avance		-	-	-	-
TOTAL		345 437 124	345 437 124	-	-
Emprunts souscrits en cours d'exercice					-
Emprunts remboursés en cours d'exercice					-
Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques à la clôture					-

3.7 Compte de résultat

3.7.1 Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	550 244 725	19 826 986	570 071 711
Production vendue :	-	782 362	782 362
- Biens			
- Services	471 418	549 012 198	549 483 615
Chiffre d'affaires net	550 716 143	569 621 546	1 120 337 689

3.7.2 Précisions sur la nature, le montant et le traitement de certaines charges et produits

Honoraires des commissaires aux comptes

	CAC 1
Au titre de la mission de contrôle légal des comptes	203 000
Au titre d'autres prestations	
Honoraires totaux	203 000

3.7.3 Charges et produits exceptionnels

Détail du résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	983 433	
Plan de restructuration	6 994 625	6 994 625
Amortissement dérogatoires	977 277	
Subvention d'investissement		16 667
Provisions pour risques et charges		1 145 023
Divers	1 496 498	1 166 553
TOTAL	10 451 833	9 322 868

4 Informations relatives à l'effectif

L'effectif moyen salarié de l'entité : 1 766 personnes, dont :

	Personnel salarié Neuilly	Personnel salarié Fegersheim
Nombre de salariés souffrant d'un handicap	36	57
Apprentis	30	67

5 Informations relatives à la fiscalité

5.1 Informations relatives au régime fiscal

- Résultat de l'exercice + 53 430 849
- Impôt sur les bénéfices à % +18 083 953
- Résultat avant impôt = 71 514 802

5.2 Impôt sur les bénéfiques

5.2.1 Ventilation

	Résultat courant	Résultat exceptionnel	Participation des salariés	Résultat comptable
Résultat avant impôts	80 517 842	-1 128 965	7 874 075	71 514 802
Impôt	20 334 813	-282 241	1 968 619	18 083 953
Résultat après impôts	60 183 029	-846 724	5 905 456	53 430 849

La société continue d'être présente sur des activités de recherche clinique et préclinique.

Une partie de ces opérations ont permis de dégager un crédit d'impôt recherche s'élevant à 4 014 810 €.

6 Informations relatives à la consolidation

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société:

Ely Lilly & Corporation
Lilly Corporate Center
Indianapolis, Indiana 46285 USA

7 Informations au titre des opérations réalisées avec des parties liées

Aucune transaction significative ou à des conditions différentes de celles du marché n'a été conclue avec une partie liée.

8 Informations relatives aux opérations et engagements envers les dirigeants

Depuis 2017, Lilly France a choisi d'appliquer la recommandation de l'ANC R-O2 du 7 novembre 2013 et a opté pour un changement de méthode de comptabilisation des écarts actuariels. Lilly France utilise la méthode dite du « corridor » pour comptabiliser en comptes statutaires les écarts actuariels au titre des indemnités de fin de carrière.

Cette méthode consiste à enregistrer en hors bilan le stock d'écarts actuariels généré et d'en recycler une partie dans la charge de l'exercice prochain selon des règles spécifiques.

Le montant de la provision au 31/12/2023 s'élève à 36 923 262€ (FY22, 39 961 807€) déterminée sur la base d'une dette actuarielle de 44 497 899€ (FY22, 45 580 988€) et d'un stock de pertes actuarielles non reconnues de 7 574 637€ (FY22, 5 619 181€).

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- taux d'actualisation : 3.70% (3,70% en 2022)
- profil de carrière : 2.5% (2,5% en 2022)
- charges sociales : 45% (45% en 2022)
- âge de départ à la retraite : âge au taux plein
- Table de taux de mortalité : (table INSEE 2017–2019).

9 Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan

9.1 Engagements financiers donnés et reçus

Nature d'engagements	Donnés	Reçus
Avals et cautionnements		
Douanes de Strasbourg	30 000	
<i>Engagements en matière de pensions ou d'indemnités assimilés</i>	7 574 637	

10 Événements postérieurs à la clôture

Néant.